



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

Compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2017.

Séance ouverte à 18 h 30 / Séance levée à 20 h 30.

Présents :	-Pour les parents :	Mmes Payet, Laurent, Vandamme, Lafaurie ; M. Bettwy (tit.).
	-Pour les enseignants :	Mmes Guyot, Giraud, Tardy, Barbier ; M. Lagrange (Directeur).
	-Municipalité :	M. Buisson (Maire), Mme Ribeyron.
Excusés :	-Municipalité :	Mme Dargère-Bazan.
	-Dden :	M. Lenne.
	-IEN :	Mme Potok.
	-Enseignants :	Mmes Graviche, Imbert ; M. Boulon.

Ordre du jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1- Bilan année scolaire | <i>Pour information</i> |
| 2- Préparation année scolaire 2017-2018. | <i>Pour information</i> |
| 3- Fonctionnement des NAP rentrée 2017. | <i>Pour information</i> |
| 4- Projets futurs. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 5- Sorties scolaires. | <i>Pour information et avis</i> |
| 6- Coopérative scolaire : bilan et prévision. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 7- Questions de la mairie, des parents. | <i>Pour information</i> |
| • Parking devant l'école | |
| • Rythmes scolaires | |

Préambule :

- Me Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 6 février 2017.**

1-Bilan année scolaire 2016/2017 et 2-Préparation année scolaire 2017/2018 :

a) fonctionnement pédagogique :

Le nombre d'inscrits est actuellement de 108 pour 5 classes et 8 enseignants (5 titulaires et 3 compléments). Cette fin d'année, 28 enfants partent au collège.

Les effectifs prévisionnels actuels sont de 104 élèves à la rentrée + 2 élèves en attente de dérogation : Mme Potok a demandé la levée de la fermeture sur la base des chiffres donnés par M. Lagrange. Il est nécessaire que les dérogations soient accordées, comme M. le Maire s'y est engagé, pour éviter le comptage à la rentrée et une éventuelle fermeture en septembre.

Si fermeture il y avait, Mme Barbier quitterait l'école (elle a d'ailleurs été obligée de participer au mouvement).

En fonction du nombre de classes à la rentrée, deux répartitions ont été étudiées :

-La première avec 5 classes : 1 niveau par classe.

-La seconde avec 4 classes : 1 CP et 3 classes en double niveau avec 26 élèves en moyenne (CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2).

Mme Giraud sera à $\frac{3}{4}$ de temps l'année prochaine : son complément sera Mme Huitel. M. Lagrange ne connaît pas encore son quart de décharge.

Les vacances d'été débuteront vendredi 7 juillet à 15 h 45 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre 2017 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le vendredi 1^{er} septembre.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée à la rentrée. Elle aura lieu après la rentrée et sera suivie le même soir par les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication comme l'année passée.

Les élèves de CP, CE2 et CM1 iront à la piscine l'année prochaine de septembre à janvier, les CE1 de janvier à juin.

En ce qui concerne le fonctionnement matériel, M. Lagrange demande s'il est possible de passer directement par M. Sachon pour les petits travaux urgents (néons à changer par exemple) et éviter la lourdeur et la lenteur des demandes de travaux aux adjoints ?

Il précise qu'une demande de travaux pour ressouder des chaises de sa classe (3) a été faite deux fois déjà (la première le 4 avril 2017) et qu'il est toujours sans nouvelle...

Il demande aussi que les réponses, positives ou négatives, de la municipalité à ces demandes soient claires.

Mme Ribeyron concède qu'il faut en effet trouver une autre façon de fonctionner pour les petits travaux.

3- Fonctionnement des NAP à la rentrée :

Les rythmes scolaires et donc le fonctionnement des NAP sont reconduits tel quel l'année prochaine.

M. Buisson informe le conseil que dès que le nouveau décret sur les rythmes scolaires paraîtra, la municipalité engagera une réflexion avec les parents et les enseignants pour une éventuelle modification de ces rythmes pour la rentrée 2018.

4- Projet futur :

Projet tablettes.

Projet Tandem pour les CE2, CM1 et CM2.

Deux vidéoprojecteurs ont été commandés par la municipalité pour les classes de CP et CM1. Le conseil les en remercie.

5- Projets et sorties scolaires :

Spectacle de Noël offert par la mairie et l'APE..

Une séance de cinéma pour les CE1, CE2 et CM1.

Intervention de la Frapna pour les CP, CE2, CM1 et CM2 et sortie de deux classes sur site.

Trois rencontres Usep pour deux classes de l'école.

Médiathèque une fois par période pour chaque classe.

Sortie au parc des oiseaux pour les CE1 et CE2.

Sortie au parc de Courzieu pour les CP.

Sortie à Lyon pour les CM1 et CM2.

Discussion avec Jeanne Roche à la médiathèque en juin.

Spectacle « Le soldat rose » le 29 juin 2017

Kermesse le 30 juin 2017

Concert de la chorale « Le chœur des Sources » le 4 juillet.

6- OCCE :

Un détail des comptes de l'année sera mis en ligne sur le site de l'école.

7- Questions à la mairie :

.Suite aux problèmes récurrents sur le parking de l'école, M. Lagrange fera passer un mot aux parents leur rappelant leur devoir civique

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire de séance :

Mme Guyot

Le président :

M. Lagrange

